



L'affaire X et sa condamnation

Par **feitan132000_old**, le **03/11/2007 à 18:26**

Bonjour

J'aimerais poser une question sur l'affaire XX et sur les verdicts ...discutables en général

XX a été accusé de viol par une jeune femme qui travaillait dans son restaurant; or la défense a réussi à prouver que l'accusé n'était pas sur les lieux des agressions en question, et que la victime n'agissait même pas comme telle mais en plus absolument toute l'accusation a été démolie, l'avocat général lui-même (!) a demandé l'acquittement, et c'est le jury qui a déclaré marc bonnel coupable, et le juge l'a condamné à quatre ans de prison!

comment expliquer un verdict pareil?

je vous remercie de vos réponses

Par **Jurigaby**, le **03/11/2007 à 19:03**

Bonjour.

Les verdicts d'une cour d'assises sont toujours inexplicables..
C'est d'ailleurs pour cette raison que je me suis toujours opposé aux jurys populaires..
Le jury fait ce qu'il veut et il n'a pas à se justifier.. On met tout sous le compte de l'intime conviction..

Heureusement que la cour d'assises d'appel existe... Et ce n'est pas si vieux puisque cette

dernière a été créée en 2000.. ça me fait froid dans le dos..